

Grille de critères ergonomiques

	Critères	détails	Degré de maitrise			
			0	1	2	3
1	GUIDAGE : Le guidage est l'ensemble des moyens mis en œuvre pour conseiller, orienter, informer, et conduire l'utilisateur lors de ses interactions avec l'ordinateur	<u>Incitation</u>				
		<u>Groupement/ Distinction</u>				
		<u>Feedback Immédiat.</u>				
		<u>Lisibilité.</u>				
2	CHARGE DE TRAVAIL Le critère Charge de travail concerne l'ensemble des éléments de l'interface qui ont un rôle dans la réduction de la charge perceptive ou mnésique des utilisateurs.	<u>Brièveté</u>				
		<u>Densité informationnelle</u>				
3	<u>CONTROLE EXPLICITE :</u> Le critère Contrôle Explicite concerne à la fois la prise en compte par le système des actions explicites des utilisateurs et le contrôle qu'ont les utilisateurs sur le traitement de leurs actions.	<u>Actions Explicites</u>				
		<u>Contrôle Utilisateur</u>				
4	<u>ADAPTABILITE :</u> L'adaptabilité d'un système concerne sa capacité à réagir selon le contexte, et selon les besoins et préférences des utilisateurs.	<u>Flexibilité</u>				
		<u>Prise en compte de l'expérience</u>				
5	<u>GESTION DES ERREURS :</u> Le critère Gestion des erreurs concerne tous les moyens permettant d'une part d'éviter ou de réduire les erreurs, et d'autre part de les corriger lorsqu'elles surviennent. Les erreurs sont ici considérées comme des saisies de données incorrectes.	<u>Protection contre les erreurs</u>				
		<u>Qualité des messages d'erreur</u>				
		<u>Correction des erreurs</u>				
6	<u>HOMOGENÉITÉ / COHÉRENCE :</u> Le critère Homogénéité / Cohérence se réfère à la façon avec laquelle les choix de conception de l'interface (codes, dénominations, formats, procédures, etc.) sont conservés pour des contextes identiques, et sont différents pour des contextes différents.					
7	<u>SIGNIFIANCE DES CODES ET DENOMINATIONS</u> Le critère Signifiante des Codes et Dénominations concerne l'adéquation entre l'objet ou l'information affichée ou entrée, et son référent. Des codes et dénominations " signifiants " disposent d'une relation sémantique forte avec leur référent.					

	<u>COMPATIBILITE :</u> Le critère Compatibilité se réfère à l'accord pouvant exister entre les caractéristiques des utilisateurs (mémoire, perceptions, habitudes, compétences, âge, attentes, etc.) et des tâches, d'une part, et l'organisation des sorties, des entrées et du dialogue d'une application donnée, d'autre part.					
--	---	--	--	--	--	--